



RAPPORT D'ACTIVITE
Site Natura 2000 FR9101389
« Pic Saint-Loup »

Septembre 2012 / décembre 2013

Maître d'ouvrage :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault
Suivi de la démarche : Marie-Cécile Lyx

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de L-R
Suivi de la démarche : Nathalie Lamande

Animateur Natura 2000 :

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
Hôtel de communauté
25, allée de l'Espérance
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières
Tel : 04.67.55.17.00
Mail : grandpicsaintloup@ccgpsl.fr

Crédits photographiques :

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup



Table des matières

1- Préambule	5
2- Présentation du programme d'animation 2012/2013	7
3- Mise en œuvre des actions du Docob	8
1. Mise en œuvre des procédures de contractualisation du Docob.....	8
2. Mise en œuvre des actions d'information et de communication	10
3. Suivi de la mise en œuvre du Docob	13
4. Mise à jour du Docob	16
5. Veille environnementale.....	17
6. Relations avec les services de l'Etat.....	18
7. Etudes prévues au Docob	18

Le Document d'Objectif du site Natura 2000 FR9101389 « Pic St Loup » a été validé par le Comité de Pilotage final du 5 juillet 2012 et approuvé par arrêté préfectoral n° DDTM34-2012-08-02534 du 27 août 2012

Le premier Comité de Pilotage « Animation » réuni le 27 septembre 2012 a désigné **la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, structure animatrice**, et **Mme Christiane ROY**, Maire de Notre Dame de Londres, présidente du Comité de Pilotage.

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du Docob. Le présent document constitue ce rapport. Il couvre la période du 1^{er} septembre 2012 au 31 décembre 2013.

1- Préambule

35 habitats naturels et semi-naturels ont été recensés sur le site dont 17 d'intérêt communautaire ou prioritaire.

Types d'habitats	Intitulé Natura 2000 de l'habitat	Code N2000	Surface / linéaire	Etat de conservation	Menaces	Priorité d'action
Habitats forestiers	Matorrals arborescents à Juniperus spp.	5210	500 ha	Bon	Fermeture	3
	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	9340	1710 ha	Bon à excellent	Incendie, Coupes	3
	Forêts-galleries à Salix alba et Populus alba	92A0	64 ha	Moyen à Bon	Coupes, baisse apports en eau	3
Habitats humides	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	3140	-	Bon ?	Destruction, pollution	3
	Mares temporaires méditerranéennes	*3170	Négligeable	Défavorable à Bon	Manque d'eau, comblement	1 bis
	Rivières des étages planitiaire à montagnard	3260	20.5 ha	Bon	Aménagements, coupes, baisse apports en eau	2
	Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	3280	< 0.5 ha	Bon ?	Aménagements, pollutions, fréquentation	3
	Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	3290	8.6 ha	Bon	Aménagements, pollutions, fréquentation	3
	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)	*7220	600 mètres	Bon	Baisse apports en eau, pollutions	1bis
Habitats agro-pastoraux	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles	*6110	< 0.5 ha	Bon	Fréquentation localisée	3
	Pelouses sèches semi-naturelles à brome érigé (Mesobromion)	6210	54 ha	Moyen	Abandon fauche et pâturage, drainage, fertilisation et semis	1
	Parcours substeppiques de graminées et annuelles (pelouses à Brachypode rameux)	*6220	360 ha	Moyen	Fermeture et gyrobroyage	1
	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	6420	18 ha	Défavorable à Moyen	Abandon fauche, drainage, fertilisation et semis	1
	Prairies de fauche de basse altitude	6510	21 ha	Défavorable à Moyen	Abandon fauche, fertilisation et semis	1
Habitats rocheux	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130	85 ha	Moyen à Bon	Fréquentation et fermeture	2
	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	30 ha	Bon, Déf localement	Fréquentation localisée	2
	Grottes non exploitées par le tourisme	8310	-	Défavorable	Fréquentation	1

1	pour les habitats naturels d'IC menacés par des altérations anthropiques ou une dynamique évolutive défavorable
1 bis	pour les habitats naturels d'IC prioritaires peu menacés ;
2	pour les habitats naturels d'IC dont l'état de conservation peut dépendre directement des activités humaines ;
3	pour les autres habitats naturels d'IC peu ou pas menacés.

Les campagnes de prospection de terrain ont permis de recenser 36 espèces animales d'intérêt communautaire dont 15 espèces les plus remarquables, car inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat.

Nom de l'espèce d'intérêt communautaire	Code N2000	État de conservation	Menaces sur le site	Niveau d'enjeu sur le site
Barbeau méridional Barbus meridionalis	1138	Défavorable	Dégradation/artificialisation des berges et de la végétation rivulaire, mise en place de seuils/barrages Départ important de MES, pollutions Captages Espèces exotiques introduites	Très fort
Murin de Capaccini Myotis capaccinii	1316	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus	Fort
Rhinolophe euryale Rhinolophus euryale	1305	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus	Fort
Minioptère de Schreibers Miniopterus schreibersii	1310	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus	Fort
Blageon Telestes souffia	1131	Défavorable	Dégradation/artificialisation des berges et de la végétation rivulaire, mise en place de seuils/barrages Départ important de MES, pollutions Captages espèces exotiques introduites	Modéré à fort
Molosse de Cestoni Tadarida teniotis		Bon	Escalade lié à la mise en sécurité avec jointures et décollement d'écailles	Modéré
Petit murin Myotis blythii	1307	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus Rénovation du vieux bâti Fermeture des milieux, transformation des prairies de fauche Pesticides	Modéré
Damier de la succise Euphydryas aurinia	1065	Moyen	Réduction des surfaces prairiales, drainage, abandon fauche, fertilisation, semis et labours Pesticides	Modéré
Grand Rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum	1304	Défavorable	Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti Vermifuge du bétail	Modéré
Petit Rhinolophe Rhinolophus hipposideros	1303	Défavorable	Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti	Modéré
Agrion de Mercure Coenagrion mercuriale	1044	Bon	Baisse possible de la régularité des écoulements	Faible
Cordulie à corps fin Oxygastra curtisii	1041	?	Baisse possible de la régularité des écoulements Coupes de ripisylve	Faible
Grand Capricorne Cerambyx cerdo	1088	Bon	Dégradation et coupes des boisements, incendies	Faible
Murin à oreilles échancrées Myotis emarginatus	1321	?	Coupe des arbres Rénovation du vieux bâti	Faible
Lucane cerf-volant Lucanus cervus	1083	a priori bon	Dégradation et coupes des boisements, incendies	Faible

2- Présentation du programme d'animation 2012/2013

Le programme d'animation « septembre 2012 / décembre 2013 » est composé des actions suivantes :

1. Mise en œuvre des procédures de contractualisation du Docob

- ✓ Rédaction du PAE et présentation en CRAE
- ✓ Recensement des bénéficiaires potentiels
- ✓ Assistance technique à l'élaboration des contrats sur 4 exploitations
- ✓ Assistance administrative au montage des dossiers sur 2 exploitations

2. Mise en œuvre des actions d'information et de communication

- ✓ Action dans les écoles des communes du site : 4 classes ciblées
- ✓ Conception de 3 supports de communication (plaquette et lettres Natura 2000)
- ✓ Echange avec les autres animateurs

3. Suivi de la mise en œuvre du Docob

- ✓ Suivi des actions et mise en œuvre du Docob
- ✓ Formation et renseignements de l'outil SUDOCO (Outil de suivi des Doco)
- ✓ Rapport annuel d'activité
- ✓ Animation de groupes de travail notamment autour de l'animation foncière
- ✓ Organisation et secrétariat du COPIL
- ✓ Etablissement de la programmation financière

4. Mise à jour du Docob

5. Veille environnementale

- ✓ Information et conseils aux communes
- ✓ Information et suivi des projets dans le cadre de l'évaluation des incidences

6. Relation avec les services de l'Etat

- ✓ Réunion préparatoires des COPIL et réunions de cadrage diverses
- ✓ Réunion départementale et régionales des animateurs Natura 2000

7. Etudes prévues au Docob

3- Mise en œuvre des actions du Docob

1. Mise en œuvre des procédures de contractualisation du Docob

Nombre de jours affectés à l'action : 20 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 6 jours pour la rédaction du PAE et sa présentation en CRAE
- ✓ 12 jours pour l'assistance technique à l'élaboration des contrats
- ✓ 2 jours sur l'assistance administrative

Travail réalisé : par un prestataire externe et en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : 21.75 jours

Différence jours prévus/jours réalisés : + 1.75 jours

REDACTION DU PAE ET PRESENTATION EN CRAE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 6 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Présentation du PAE Pic St Loup devant la CRAE					X
Date	2012 : 23/10	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Réunion de finalisation du contenu du PAE avec le bureau d'étude Cercis et la Chambre d'Agriculture					X
Date	2013 : 11/02	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Numérisation périmètre PAE					X
Date	2013 : 27/03	Temps passé :	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Rédaction du PAE					X
Date	2013 : 04/04	Temps passé :	4 j	Coût	2631.20 €	
Action réalisée	<input type="checkbox"/> En régie	<input checked="" type="checkbox"/> Par prestataire : Cercis				
Annexes	Annexe 1 : Facture					
Descriptif de l'action	Rédaction du PAE					X
Date	2013 : 02/07	Temps passé :	4 j	Coût	2631.20 €	
Action réalisée	<input type="checkbox"/> En régie	<input checked="" type="checkbox"/> Par prestataire : Chambre d'agriculture				
Annexes	Facture 2 : Facture					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 9.5 JOURS						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : + 3.5 JOURS						

ASSISTANCE TECHNIQUE A L'ELABORATION DES CONTRATS SUR 4 EXPLOITATIONS		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 12 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Réalisation des diagnostics biodiversité, accompagnement du Cen lors de la rencontre avec les 3 agriculteurs candidats + ½ journée de terrain					X
Date	2013 : 25 et 28/03	Temps passé	1.5 j	Coût	300 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Réunion de finalisation et du choix des mesures (CEN, Chambre d'agriculture, SUAMME et agriculteurs)					X
Date	2013 : 03/05	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Recensement de bénéficiaires potentiels pour 2014					X
Date	2013 : 24/07	Temps passé :	9 j	Coût	4 050 €	
Action réalisée	<input type="checkbox"/> En régie	<input checked="" type="checkbox"/> Par prestataire : CEN L-R				
Annexes	Annexe 4 : Facture					
Descriptif de l'action	Recensement de bénéficiaires potentiels pour 2014					X
Date	2013 : 05/12	Temps passé :	0.25 j	Coût	50 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 11.25 JOURS						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : - 0.75 JOUR						

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE AU MONTAGE DES DOSSIERS SUR 2 EXPLOITATIONS		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 2 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Demande de devis et info (CEN et SUAMME) pour réalisation des diagnostics environnementaux et agro-pastoraux suite aux objectifs validés en pré-CRAE.					X
Date	2012 : 17/10	Temps passé	0.25 j	Coût	50 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Recherche sur les futures MAEt					X
Date	2013 : 03/05	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Réalisation des diagnostics environnementaux sur 3 exploitations					X
Date	2013 : 21/10	Temps passé :	0.25 j	Coût	50 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 1 JOUR						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : - 1 JOUR						

2. Mise en œuvre des actions d'information et de communication

Nombre de jours affectés à l'action : 12 jours + édition et diffusion

Se répartissant comme suit :

- ✓ 2 jours – période : échange avec les autres animateurs
- ✓ 5 jours – année scolaire 2012/2013 : action dans les écoles des communes du site. 4 classes ciblées
- ✓ 5 jours – période : conception de 3 supports de communication (plaquette et lettres Natura 2000)

Travail réalisé : en régie (sauf impression de la lettre d'information et sa diffusion)

Nombre de jours réalisés pour cette action : 16.125 jours

Différence jours prévus/jours réalisés : + 4.125 jours

ECHANGE AVEC LES AUTRES ANIMATEURS		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 2 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Journée d'échange des opérateurs Natura 2000 à St Mathieu de Tréviers					X
Date	2012 : 18/09	Temps passé	1 j	Coût	200 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA		<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Transmission du dossier d'animation du site PSL de Thierry Alignan à Aurélie Tibaut					X
Date	2013 : 04/10	Temps passé	1 j	Coût	200 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA / AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Journée police de l'environnement					X
Date	2013 : 01/10	Temps passé	1 j	Coût	200 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Contact avec autres animateurs, Association N2000 LR					X
Date	2013 : 04, 13, 18 et 19 /11	Temps passé	1.25 j	Coût	250 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT		<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 4.25 JOURS						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : + 2.25 JOURS						

ACTION DANS LES ECOLES DES COMMUNES DU SITE. 4 CLASSES CIBLEES		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 5 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Réunion de préparation avec l'inspection académique et le service enfance jeunesse de la CCGPSL					X
Date	2012 : 28/09	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Préparation du contenu de l'animation, du diaporama, de la charte de l'écolier					X
Date	2012 : 10 et 11/10	Temps passé	1.5 j	Coût	150 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Réunion de présentation de l'animation aux enseignants					X
Date	2013 : 17 et 18/01	Temps passé :	0.5 j	Coût	50 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Réalisation d'un questionnaire servant de support pour la sortie de terrain prévue dans le cadre de l'action					X
Date	2013 : 01/03	Temps passé :	0.5 j	Coût	50 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Annexe 5 : Questionnaire					
Descriptif de l'action	Intervention dans les écoles de St Martin de Londres, Valflaunès, St Mathieu de Trévières et Notre Dame de Londres (2 demi-journées par classe) + ½ journée toutes classes confondues pour signature de la charte de l'écolier					X
Date	2013 : 02 et 15/04 ; 7, 13, 17, 24, 27 et 31/05 ; 31/05 ; 17/06	Temps passé :	4,5 j	Coût	900 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Article de presse – journal de la CCGPSL juin 2013					X
Date	2013 : 13/05	Temps passé :	0.25 j	Coût	50 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Annexes 6 : Article du journal de la CCGPSL de juin 2013					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 7.75 JOURS						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : + 2.75 JOURS						

CONCEPTION DE 3 SUPPORTS DE COMMUNICATION (PLAQUETTE ET LETTRES NATURA 2000)		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 5 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Rédaction maquette lettre Natura 2000 n°2					X
Date	2012 : 16/11	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Modification maquette Lettre Natura 2000 n°2 (n°1 – animation)					X
Date	2013 : 14,15 et 16/10 ; 04 et 29/11	Temps passé	2 j	Coût	400 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Annexe 7 : Lettre d'information n°1 « Animation »					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 2.5 JOURS						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : - 2.5 JOURS						

MISE A JOUR DU SITE INTERNET		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 0 JOUR				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Mise à jour du site Internet					X
Date	2013 : 14/10 ; 27/11	Temps passé	0.375 j	Coût	75 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.375 JOUR						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : + 0.375 JOUR						

INFORMER ET SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 0 JOUR				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Présenter les enjeux du site lors de réunions, rendez-vous et programme					X
Date	2013 : 04/10 ; 27/11; 02 et 03/12	Temps passé	1.25 j	Coût	250 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 1.25 JOURS						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : +1.25 JOURS						

3. Suivi de la mise en œuvre du Docob

Nombre de jours affectés à l'action : 24 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 3 jours – période : formation et renseignements de l'outil SUDOCO
- ✓ 2 jours – décembre 2013 : rapport annuel d'activité
- ✓ 8 jours – période : suivi des actions et mise en œuvre du Docob
- ✓ 6 jours – période : organisation et secrétariat du COPIL
- ✓ 2 jours – période : établissement de la programmation financière
- ✓ 3 jours (3 en interne / 3 par prestataire) – courant 2013 : animation de groupes de travail notamment autour de l'animation foncière

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : 19.375 jours

Différence jours prévus/jours réalisés : - 4.625 jours

FORMATION ET RENSEIGNEMENTS DE L'OUTIL SUDOCO		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 3 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Formation initiale SUDOCO					X
Date	2012 : 19 et 20/11	Temps passé	2 j	Coût	400 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 2 JOURS						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : - 1 JOUR						

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 2 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Préparation et adaptation du modèle type DDTM 34					X
Date	2012 : 17/09 2013 : 20/11	Temps passé	0.375 j	Coût	75 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					X
Descriptif de l'action	Mise à jour du rapport d'activité / SUCOCO					
Date	2012 : 21/11 2013 : 13/04 ;19/07 ; 10/10; 07/11; 28/11; 04/12	Temps passé	2 j	Coût	400 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA et AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 2.375 JOURS						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : + 0.375 JOUR						

SUIVI DES ACTIONS ET MISE EN ŒUVRE DU DOCOB		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 8 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Réunion de cadrage avec le Bureau d'études CERCIS et la chambre d'agriculture pour la réalisation et la présentation du PAE					X
Date	2012 : 16/08	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Participation travaux expérimentaux menés par le CEN LR de dévitalisation des jeunes frênaies (secteur du Fesc – commune de Mas de Londres) en vue de l'application à plus grande échelle sur le site Pic St Loup dans le cadre de travaux d'ouverture de milieu et de restauration de prairies humides.					X
Date	2012 : 09/10	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Annexe 8 : Références articles de presse					
Descriptif de l'action	Pré-CRAE					X
Date	2012 : 16/10	Temps passé :	1 j	Coût	200 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	CRAE – Présentation du PAE « Pic St Loup »					X
Date	2012 : 23/12	Temps passé :	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Annexe 9 : Diaporama présenté en CRAE					
Descriptif de l'action	Réalisation d'un questionnaire et appel à candidature					X
Date	2013 : 28/02 ; 04 et 06/11	Temps passé	1 j	Coût	200 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA et AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Annexe 3 : Questionnaire					
Descriptif de l'action	Analyse retours appel à candidature, contact Chambre, CEN, SUAMME, Présidente du Copil, demande réévaluation enveloppe MAET					X
Date	2013 : 15/03	Temps passé	0.25 j	Coût	50 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Recensement de bénéficiaires potentiels pour 2014					X
Date	2013 : 18 et 23/10 ; 06,18 et 26/11 ; 03, 05, 12 et 16/12	Temps passé :	2.75 j	Coût	550 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Confirmation candidature, Courriers, contact Chambre, CEN, prise de RDV...					X
Date	2013 : 19 et 20/03	Temps passé :	1 j	Coût	200 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Comptage chiroptères avec le GCLR, le CG34, la DREAL et la DDTM34					X
Date	2013 : 10/07	Temps passé :	0,5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					

Descriptif de l'action	Suivi de création d'une mare temporaire sur le secteur du Patus (Mas de Londres) dans le cadre des chantiers d'automne mis en place par le CEN-LR				X	
Date	2013 : 03/10	Temps passé :	0.5 j	Coût		100 €
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Annexe 10 : Fiche technique + photo (intervention tracto pelle de la CCGPSL coût 1 journée 440 € + ½ journée d'animateur)					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 8.5 JOURS						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : + 0.5 JOUR						

ORGANISATION ET SECRETARIAT DU COPIL		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 6 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Préparation du diaporama et de l'intervention à réaliser lors du Copil 1 animation					X
Date	2012 : 17/09	Temps passé	1 j	Coût	200 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Rédaction et validation du Compte rendu du comité de pilotage du 27 septembre 2012					X
Date	2012 : 02/10	Temps passé	1 j	Coût	200 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Annexe 11 : Compte rendu du Copil					
Descriptif de l'action	Préparation COPIL/PréCOPIL fin d'année 1 d'animation (calage dates et ordres du jour)					X
Date	2013 : 26 et 28/11	Temps passé :	0.75 j	Coût	150 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Préparation du diaporama et de l'intervention à réaliser lors du Copil 1 animation					X
Date	2013 : 02 et 16/12	Temps passé	0.75 j	Coût	150 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Rédaction et validation du Compte rendu du comité de pilotage du 16 décembre 2013					X
Date	2013 : 17/12	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 4 JOURS						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : - 2 JOURS						

ETABLISSEMENT DE LA PROGRAMMATION FINANCIERE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 2 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Préparation dossier de demande de financement pour l'animation 2014					X
Date	2013 : 01/07	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Réalisation du dossier de demande de versement d'acompte					X
Date	2013 : 24/07	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 1 JOUR						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : -- 1 JOUR						

TRAVAIL PROSPECTIF SUR LA SIGNATURE DE CONTRATS NATURA 2000		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 0 JOUR				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Recherche autour de la signature d'un contrat N2000 sur la grotte de l'Hortus					X
Date	2013 : 08/10 ; 12 et 17/12	Temps passé	0.75 j	Coût	150 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.75 JOUR						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : + 0.75 JOUR						

RECENSER LES ADHERENTS POTENTIELS A LA CHARTE NATURA 2000 ET PROMOUVOIR SA SIGNATURE		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 0 JOUR				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Recherche sur la promotion de la charte N2000 du Site Pic Saint Loup					X
Date	2013 : 18/10 et 06/11	Temps passé	0.75 j	Coût	150 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.75 JOURS						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : + 0.75 JOURS						

4. Mise à jour du Docob

Sans Objet

5. Veille environnementale

Nombre de jours affectés à l'action : 6 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 2 jours – période : information et conseils aux communes
- ✓ 4 jours – période : information et suivi des projets dans le cadre de l'évaluation des incidences

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : 1 jour

Différence jours prévus/jours réalisés : - 5 jours

INFORMATION ET SUIVI DES PROJETS DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION DES INCIDENCES		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 4 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Mise en forme de la fiche de synthèse du site et des cartographies associées permettant aux porteurs de projets de renseigner la Formulaire simplifié d'évaluation des incidences					X
Date	2012 : 03/09	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Annexe 12 : Fiche de synthèse du site					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.5 JOUR						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : - 3.5 JOURS						

VEILLE – COLLECTE DE DONNEES		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 0 JOUR				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Collecte de données naturalistes					X
Date	2013 : 29/11	Temps passé	0.5 j	Coût	100 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT	<input type="checkbox"/> Par prestataire :				
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.5 JOUR						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : + 0.5 JOUR						

6. Relations avec les services de l'Etat

Nombre de jours affectés à l'action : 7 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 3 jours – période : Réunion préparatoires des COPIL et réunions de cadrage diverses
- ✓ 4 jours – période : réunion départementale et régionales des animateurs Natura 2000

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : 5.375 jours

Différence jours prévus/jours réalisés : - 1.625 jours

RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 7 JOURS				Saisie SUDOCO
Descriptif de l'action	Journée Régionale d'échange à Gignac et à Mèze					X
Date	2012 : 25/09 2013 : 14/11	Temps passé	2 j	Coût	400 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie TA et AT <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Journée Départementale d'échange à Portiragnes					X
Date	2012 : 26/10	Temps passé	1 j	Coût	200 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Néant					
Descriptif de l'action	Réunion préparatoire au Copil					X
Date	2013 : 04/11 ; 02,04, 05, 06,11 et 12/12	Temps passé	2.375 j	Coût	475 €	
Action réalisée	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT <input type="checkbox"/> Par prestataire :					
Annexes	Néant					
NOMBRE DE JOURS REALISES : 5.375 JOURS						
DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : - 1.625 JOURS						

7. Etudes prévues au Docob

Nombre de jours affectés à l'action : 3 jours

Se répartissant comme suit :

- ✓ 3 jours – période : suivi des populations de chauves-souris sur la grotte de l'Hotus si mise en défens de la grotte réalisée sur la période.

Travail réalisé : Aucun

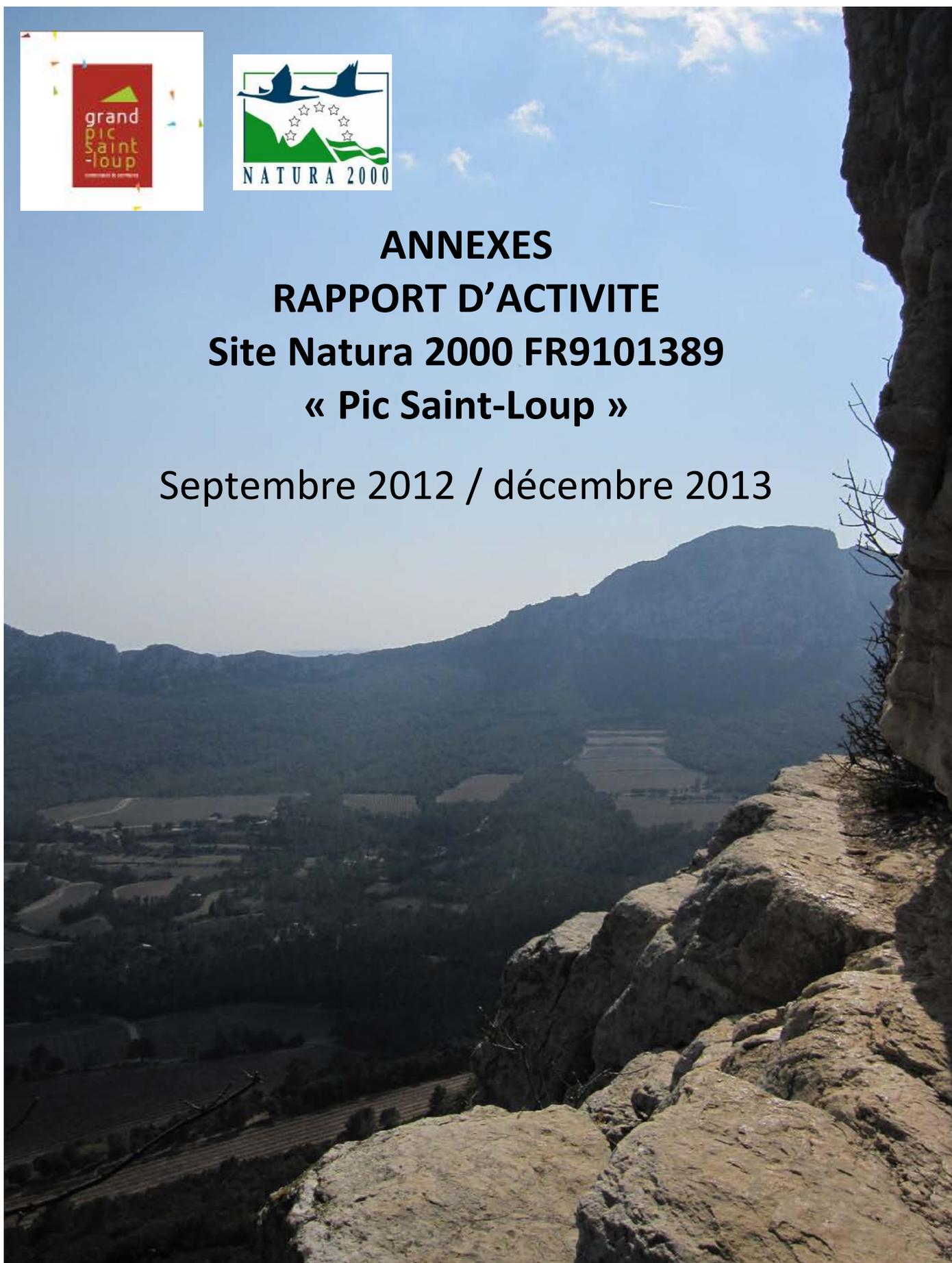
Nombre de jours réalisés pour cette action : 0 jour

Différence jours prévus/jours réalisés : - 3 jours



ANNEXES
RAPPORT D'ACTIVITE
Site Natura 2000 FR9101389
« Pic Saint-Loup »

Septembre 2012 / décembre 2013



Liste des Annexes

Annexe 1 : Facture Cercis	21
Annexe 2 : Facture Chambre d'agriculture	22
Annexe 3 : Questionnaire d'appel à candidature	23
Annexe 4 : Facture CEN LR	24
Annexe 5 : questionnaire pour les écoles	25
Annexe 6 : Article du journal de la CCGPSL de juin 2013.....	34
Annexe 7 : Lettre d'information.....	35
Annexe 8 : Action expérimentale menés par le CEN LR de dévitalisation des jeunes frênaies	36
Annexe 9 : Présentation du PAE Pic Saint-Loup en CRAE le 23 octobre 2012	37
Annexe 10 : Création d'une mare temporaire (fiche technique produite par le CEN-LR).....	38
Annexe 11 : Fiche de synthèse du site Natura 2000.....	48

1- MISE EN ŒUVRE DES PROCEDURES DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Annexe 1 : Facture Cercis



Karine FAURE

Conseil Environnement,
Représentations Cartographiques,
Informations Spatialisées

COPIE

205 Rue des Rouvières
34230 Pouzols
Telfax : 04 67 96 01 43
E-mail : karine.faure@cercis.fr
Internet : www.cercis.fr
SIRET : 448 661 728 000 56
APE : 7490 B
TVA : FR0444866172800056

Communauté de communes du Grand
Pic Saint-Loup
Hôtel de la communauté
25 Allée de l'Espérance
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières

F 2013 → 0854

FACTURE N° 2013-04-01	DATE : 04/004/13	Page : 1/1
-----------------------	------------------	------------

Objet :

Rédaction du Projet Agro-Environnemental pour le territoire du Pic Saint-Loup

Description	Tarif jour HT	Nombre de jours	Total HT
Rédaction de la notice de territoire et transmission du périmètre	550,00 €	1	550,00 €
Présentation en CRAE d'automne 2012	550,00 €	0,5	275,00 €
Rédaction des notices des mesures	550,00 €	2,5	1 375,00 €

Montant HT des prestations	TVA (19,6%)	Montant TTC
2 200,00 €	431,20 €	2 631,20 €

Conditions de règlement :

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Karine FAURE ou par virement

Domiciliation bancaire :

Crédit Agricole du Midi, Gignac; 13506 10000 36594121000 35
IBAN : FR76 1350 6100 0036 5941 2100 035
BIC : AGRIFRPP835

En votre aimable règlement sous 40 jours

Vu le 10.4.2013
FONCTION : 83321
CHAPITRE :
ARTICLE :
SERVICE GESTIONNAIRE :
OBJET : Rédaction P.A.E. 2013
N° MANDAT :
DATE :
N° BORDEREAU :

Annexe 2 : Facture Chambre d'agriculture

CHAMBRE D'AGRICULTURE HERAULT MAISON DES AGRICULTEURS A MAS DE SAPORTA CS 10010 34875 LATTES CEDEX	Budget unique FACTURE ORIGINAL	N° OR : 0000755 N° Bordereau : 0000059 Pièce FV 0000705 Exercice 2013 Date : 02/07/13 Page : 1
Tel. 04-67-20-88-12 N° Siret : 183400035 00030 N° TVA Intracommunautaire FR 15183400035	COPIE	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP 25 ALLEE DE L ESPERANCE HOTEL DE LA COMMUNAUTE 34270 SAINT MATHIEU DE TREVIER
Référence à rappeler OR-2013-BU-0000755 Objet REDACTION DU PAE SITE NATURA 2000 PIC ST LOUP INTERVENTION DE C LHUILLIER BON DE COMMANDE REF DST/TA/2012/08/20/732	ARRIVÉE - 5 JUL. 2013 Communauté de Communes du Grand Pic St-Loup	<i>F2013 → 1652</i>

DESIGNATION	Quantité	Prix Unitaire	Montant H.T.	TVA
BU-08 Prestations de Conseillers	1.0000	2 200.000	2 200.00	TA
<p>FONCTION : 83321 CHAPITRE : ARTICLE : SERVICE GESTIONNAIRE : DST OBJET : redaction PAE Natura 2000 pic St-Loup N° MANDAT : DATE : N° BORDEREAU :</p> <p><i>26.7.2013</i></p>				

REGLEMENT PAR CHEQUE BANCAIRE A L'ORDRE DE L'AGENT COMPTABLE OU PAR VIREMENT/COMPTE : CA DU LANG 13506 10000 08621829000 34
IBAN : FR76 1350 6100 0008 6218 2900 034 BIC : AGRIFRPP835

Code TVA	Base H.T.	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
TA	2 200.00	19.600	431.20	2 631.20

Régime TVA
Débits

TOTAL H.T.	2 200.00
TOTAL TVA	431.20
TOTAL TTC	2 631.20
NET A PAYER	2 631.20
DEVISE : EUR Euro	

Coupon à Retourner

Etablissement 01	CHAMBRE D'AGRICULTURE HERAULT	Référence à rappeler OR-2013-BU-0000755
M 000030084	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAN	Montant Net en Euro 2 631.20
Date d'échéance : 31/07/13		

Annexe 3 : Questionnaire d'appel à candidature

FICHE DE RENSEIGNEMENT – APPEL A CANDIDATURE – PIC SAINT LOUP

Données globales de l'exploitation

Nom, prénom ou Raison sociale :

Noms des associés :

Nombre d'associés :

Date de naissance exploitant (ou du plus jeune des associés) :

Numéro SIRET :

Numéro PACAGE :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Statut (Agriculteur à titre principal, à titre secondaire, si autre préciser) :

Succession : Assurée

Incertaine

Pas à l'ordre du jour

Le foncier :

Surface totale en ha :

dont :

En Propriété	Bail à ferme	Convention et commodat	Verbal

Mes parcelles concernées par NATURA 2000 sont (oui/non) :

- - en propriété ?

- en bail ou convention ?

Production végétale :

Surfaces agricoles (en hectare) :

Prairies temporaires :

Prairies permanentes :

Céréales :

Parcours utilisés :

Autre :

Surface en MAE : (PHAE 2, PHAE 2-ext, MAEt ...)

Production animale :

Types d'animaux (ovin, bovin, ...) et productions (viande, lait, ...) :

Cheptel mère :

Renouvellement :

Mâle reproducteur :

Pratiques de gestion de l'espace complémentaires au pâturage :

Méthodes et pratique : (brûlage, girobroyage, bûcheronnage...)

Matériels à disposition

Annexe 4 : Facture CEN LR

 **COPIE**

DE

FACTURE 13-085

Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc-Roussillon
Carré Montmorency
474, allée Henri II de Montmorency
34000 Montpellier
Tél. 04 67 02 21 28 Fax 04 67 58 42 19
RICE L-R 13485 00800 08913751645 86
N° TVA Intracommunautaire : FR38 384 643 938
N° SIRET : 38464393800036
Code APE : 9104Z

le 24 juillet 2013

Page 1

A

Madame Christiane ROY, Président du Comité de pilotage du site
Natura 2000 Pic Saint-Loup
Communauté de Commune Grand Pic Saint-Loup
Hôtel de la Communauté
25, allée de l'Espérance
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières
à l'attention de M Thierry ALIGNAN

Références à rappeler : CCGPSL - DIAG MAET 2013
Objet de la prestation :
Réalisation de diagnostics écologiques d'exploitations agricoles
pour la mise en œuvre des mesures contractuelles dans le cadre
du DOCOB du site Natura 2000 "Pic Saint-Loup" FR910 1389
ANNEE 2013

Observations de clauses particulières :

DESCRIPTIF	quantité	Prix unitaire (€)	PRIX TOTAL (€)
Réalisation de diagnostics écologiques d'exploitations agricoles dans le cadre de mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)			
Détail de la prestation pour chaque diagnostic :			
- visite de terrain et rencontre de l'exploitant	0,8	450,00	360,00
- caractérisation et cartographie des milieux et des enjeux et proposition de mesures à contractualiser à la parcelle en fonction des enjeux	2,0	450,00	900,00
- réunions et calages techniques soit 3 jours par diagnostic	0,2	450,00	90,00
TOTAL Prix unitaire HT par diagnostic MAET	1,0		1 350,00
Soit pour 3 diagnostics réalisés en 2013 Exploitations de Lechalier, Salery, Pezieras	3,0	1 350,00	4 050,00
MONTANT HT (€)			4 050,00
MONTANT (TVA 19,6 %)			793,80
MONTANT TTC (€)			4 843,80

Facture certifiée sincère et véritable, conforme aux documents comptables, arrêtée pour un montant de :

quatre mille huit cent quarante trois euros et quatre-vingt centimes

Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc-Roussillon (CEN L-R)
Parc Club du Millénaire, Bât. 31
1025, Avenue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 02 21 28 - Fax 04 67 58 42 19
Courriel: cenlr@cenlr.org
Web: www.cenlr.org
Siret: 384 643 938 00036 - APE 9104Z

2- MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Annexe 5 : questionnaire pour les écoles



A LA DECOUVERTE DE LA RICHESSSE ECOLOGIQUE DU SITE NATURA 2000 PIC SAINT LOUP

ECOLE DE :

DATE DE LA SORTIE :

NOMS :

.....

GROUPE « PAYSAGE ET ACTION DE L'HOMME »

1. L'homme intervient sur le paysage, il trace des chemins et des routes, aménage des espaces pour y vivre, pour produire sa nourriture et il élève des animaux. Quelle trace d'activité humaine vois-tu autour de toi et donnes-en une description rapide

Trace 1 :

.....

Description rapide

.....

Trace 2 :

.....

Description rapide

.....

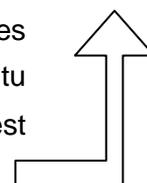
Trace 3 :

.....

Description rapide

.....

2. Certaines actions de l'homme sont favorables au développement des espèces, d'autres moins. Dans les cases ci-dessus, mets un «+» si tu penses que l'action de l'homme que tu as identifiée est favorable et mets un «-» si tu penses que au contraire, cette action est négative. Explique rapidement pourquoi :



Trace 1 :

Trace 2 :

Trace 3 :

3. Un « milieu » est un lieu où les êtres vivants (animaux et végétaux) vont trouver les conditions idéales pour y vivre. Cela peut-être un lieu très grand comme une forêt ou beaucoup plus petit comme une grotte.

Connais-tu des « milieux » qui correspondent au Pic St Loup ? Regarde autour de toi, l'observation te permettra de répondre à cette question. Aide toi aussi des photos présentes dans ce questionnaire.

- Milieu 1 :

Description rapide

.....

.....

- Milieu 2 :

Description rapide

.....

.....

Chaque espèce végétale ou animale vit donc dans un milieu particulier, sauras-tu retrouver le milieu de vie de ces espèces importantes du site « Natura2000 Pic St-Loup » ?



Orchidée



Grotte



Chauve-souris



Forêt de chêne vert



Grand Capricorne



Falaise



Faucon pèlerin



Prairie

4. Milieu ouvert ou milieu fermé ??? c'est bien compliqué, mais en réalité c'est tout simple...
un milieu ouvert est un endroit où tu peux te promener sans être obligé de traverser des buissons, de te baisser pour passer sous une branche ou t'égratigner avec des ronces.
A l'opposé, **un milieu fermé** est un endroit dans lequel tu ne peux pas aller te promener facilement car la végétation est très importante.
A ton avis, parmi les deux photos ci-dessous, laquelle illustre un milieu fermé, et laquelle représente un milieu ouvert ?



Prairie



Forêt de chêne vert

5. Parmi les actions suivantes lesquelles vont permettre de garder un milieu ouvert ? (mettre une croix dans la case)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Pâturage des moutons | <input type="checkbox"/> Plantation d'arbres |
| <input type="checkbox"/> L'installation d'éoliennes | <input type="checkbox"/> Fauche de l'herbe pour faire du foin |
| <input type="checkbox"/> Feu (maitrisé par les pompiers) | <input type="checkbox"/> Construction d'une route |
| <input type="checkbox"/> Débroussaillage avec un tracteur | <input type="checkbox"/> La chasse |
| <input type="checkbox"/> Construction de maisons | <input type="checkbox"/> La coupe du bois pour le chauffage |

6. A ton avis, après avoir ouvert un milieu comme une forêt, que se passe t'il si rien n'est fait ?

.....

7. Que faire pour que la forêt ne repousse pas ? pour t'aider à trouver la réponse remets dans le bon ordre les photos suivantes :

Etape n°.....
Broyage avec un tracteur



Etape n°.....
Entretien par des moutons



Etape n°.....
garrigue impénétrable



8. L'homme peut en fonction de son activité perturber une espèce (animal ou végétal) présente sur un site soit en la dérangeant, soit en détruisant l'endroit où elle vit. Relie les photos suivantes aux actions générées.

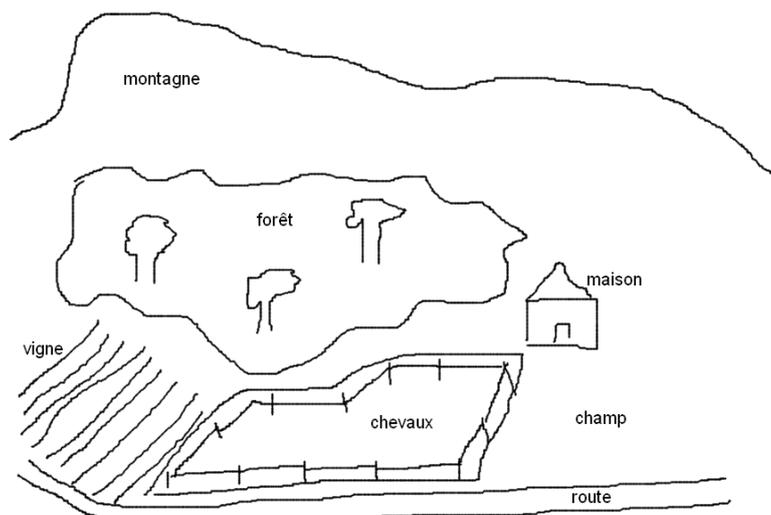
Ne se passe rien

Dérangement

Destruction



9. Sur la page blanche suivante, dessine dans le cadre un petit bout de paysage que tu vois en ne traçant que les éléments principaux qui le compose (exemple : montagne, forêt, route, clôture, maison, culture...) et écris sur ton dessin ces éléments comme sur cet exemple. On prendra une photo de ce paysage pour pouvoir comparer.



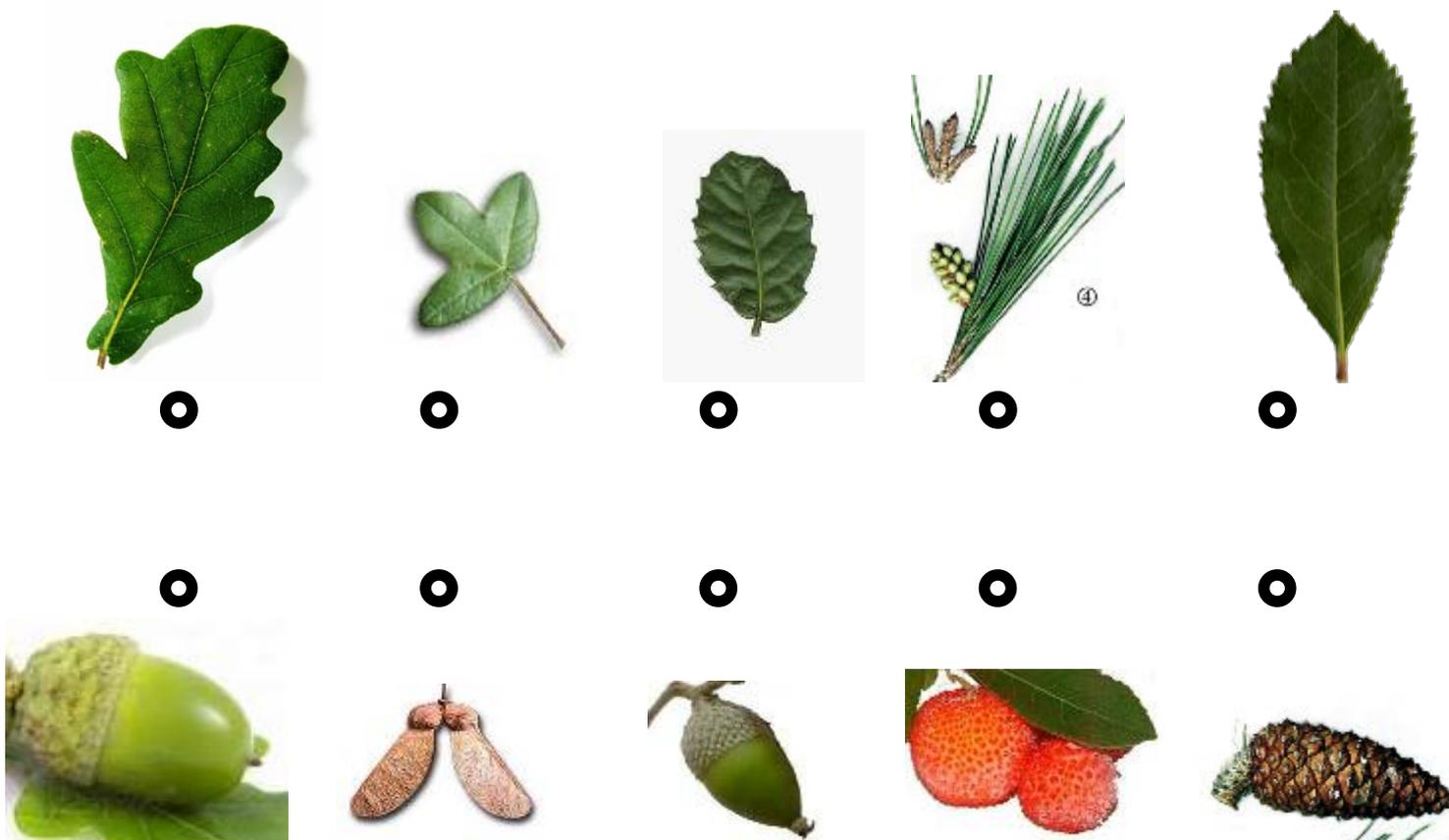
GROUPE « MONDE FLORE / FAUNE »

1. Connais-tu les arbres qui t'entourent ? Oui ! Lesquels

-	-
-	-
-	-

2. Sais-tu reconnaître les arbres en regardant simplement leur feuille ? et leurs fruits, tu saurais les reconnaître ? : relie le nom des arbres à leur feuille, puis à leur fruit.

CHENE VERT	CHENE BLANC	ERABLE DE MONTPELLIER	ARBOUSIER	PIN D'ALEP
<input type="radio"/>				
<input type="radio"/>				



NOTE : tu peux t'aider de la clé de détermination que tu trouveras au fond du questionnaire, mais attention, toutes les feuilles ne sont pas représentées.

3. Observe bien... le sol, le ciel... Tu verras sans doute plein d'animaux ! Mais quels animaux ? Note-les ci-dessous. Attention, tu dois en trouver 6 :

-
-
-
-
-
-

4. NATURA 2000 a pour objectif de protéger et préserver certaines espèces animales. Est-ce que tu connais des animaux à protéger ? cite-les et inscris dans la case OUI si tu penses qu'on peut les trouver autour du Pic St Loup ou NON dans le cas contraire.

-

--
-

--
-

--

5. As-tu trouvé beaucoup d'espèces qui vivent autour du Pic Saint Loup ?

OUI ou NON ?

6. Parmi les espèces à préserver autour du pic Saint-Loup, il existe 2 espèces de poissons, 7 espèces de chauves-souris de la famille des Murins et des Rhinolophes, 2 papillons dont une espèce qui ne se développe que sur une plante appelée la Succise ou encore quelques « scarabées » comme le grand capricorne qui possède de très longues antennes. Sauras-tu reconnaître les espèces à protéger avec leur ombre ?



Blageon



Damier de la Succise

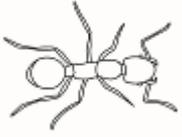


Murin à oreilles échanrées



Grand Capricorne

7. On va maintenant observer le sol d'un peu plus près. Choisi un endroit bien dégagé et dans un carré grand comme un classeur et retourne les feuilles mortes, soulève les cailloux, écarte les brins d'herbes et observe tous les animaux que tu pourras trouver. Note leur nombre dans la liste ci-dessous. Attention certains courent très vite, il faudra être attentif...



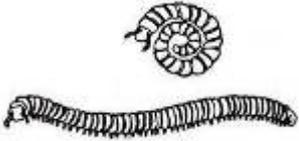
Fourmi

.....



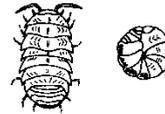
Araignée

.....



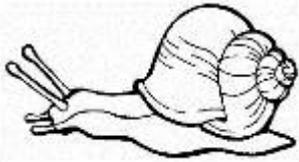
Mille pattes

.....



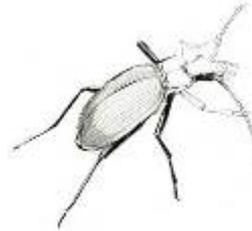
Cloporte

.....



Escargot

.....



Scarabée

.....

Autres animaux

.....

Annexe 6 : Article du journal de la CCGPSL de juin 2013

A l'école des garrigues



Comment agir concrètement pour préserver les trésors écologiques que recèle notre territoire ? Par exemple en sensibilisant les enfants à cette formidable biodiversité.

C'est ainsi que, depuis plusieurs semaines, les enfants des écoles de Notre-Dame-de-Londres, Valfaunès, Saint-Mathieu-de-Trévières et Saint-Martin-de-Londres s'initient à la richesse écologique du site Natura 2000 Pic Saint-Loup.

Ces animations se déroulent en trois temps. Une première demi-journée est consacrée au terrain. Accompagnés par l'animateur du site, les écoliers sont invités à regarder *autrement* leur environnement et prendre conscience de sa richesse. L'accent est mis, en particulier, sur la qualité de ce milieu et la nécessité de le maintenir ouvert. Le rôle en la matière des agriculteurs, des éleveurs ou des sociétés de chasse est mis en avant. Les enfants découvrent également la diversité des espèces animales et végétales caractéristiques de nos garrigues.

La deuxième séance, qui se déroule en classe, porte sur les nuisances de l'activité humaine, qui en dérangeant certaines espèces emblématiques

ou en détruisant leur milieu peuvent remettre en cause leur présence ou même leur survie. Certains milieux comme les prairies humides ou les mares temporaires méditerranéennes sont, à cet égard, particulièrement vulnérables. L'objectif est de faire réfléchir les enfants aux conséquences de certains gestes de la vie courante.

**... les écoliers
sont invités à regarder
autrement
leur environnement ...**

Enfin, chacun d'entre eux est invité, s'il le souhaite, à valider son engagement en faveur de la préservation de ce territoire par la signature de la *charte de l'écolier*. Véritable condensé de la charte Natura 2000, ce document leur permettra, dans le cadre d'une démarche volontaire, de s'engager sur des actions précises comme le respect de la tranquillité de la faune sauvage ou le ramassage des douilles restées sur le terrain après la chasse.

Annexe 7 : Lettre d'information

Téléchargeable à l'adresse :

<http://www.cggrandpicsaintloup.fr/Documents,1415.html?retour=back>

Consultable à l'adresse : <http://www.calameo.com/read/0025894070328a4dc5b19>

NATURA 2000
« Pic Saint-Loup »
SIC n° FR 9101389
Lettre d'information sur l'animation - Décembre 2013

Édito

La description du Pic Saint-Loup dans le réseau Natura 2000 a permis d'attirer une attention collective pour la gestion concertée de ce territoire. L'implication des acteurs au sein du comité de pilotage, et celle des groupes d'habitants, ont grandement facilité le premier concert de concertation de développement territorial. En effet, la préservation n'est pas une mise sous cloche. C'est le maintien et le retour des activités humaines dans le paysage, la sauvegarde des milieux et de la biodiversité au service local.

Ce programme est porté par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Il traduit la volonté de tous les élus d'intégrer la particularité nature d'un territoire européen et la biodiversité dans les politiques et stratégies du projet de territoire, et y associer étroitement l'ensemble des acteurs, et notamment la profession agricole.

Le Document d'objectifs (DO) définit les actions des champs des services contractuels (travaux agro-environnementaux, contrats Natura 2000, Charte Natura 2000). L'objectif est d'assurer la préservation des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur ce site.

Ce Document nécessite beaucoup d'énergie de la part de tous ceux qui ont fait le choix d'être acteurs plutôt que spectateurs, en apportant leur contribution dans tous les instances de discussions, d'échanges et de décisions : le Docteur accord lui est à la fois le symbole de ce travail considérable et la concrétisation de la démarche.

Après l'approbation de Docteur validé par le Préfet, le site Natura 2000 « Pic Saint-Loup » est entré dans une nouvelle phase, celle de l'animation, avec la mise en œuvre de plans d'actions.

2014-2018, Le Comité de pilotage, structure animatrice du site, a défini un programme d'actions. Cette année aura été marquée par la consolidation de son partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le Conservatoire des Espaces Naturels et les Fédérations Régionales et Départementales de Chasse.

Cette lettre a pour but de vous informer sur la vie du site, les actions concertées réalisées mais aussi à venir. Mes vœux sont personnellement de ce site stabilisé, de se poursuivre...

Christiane BOY
Présidente du Comité de pilotage

Sommaire

- Rappel sur le plan d'actions.
- Les premières actions : premiers contrats agricoles et sensibilisation des scolaires.
- Zoom sur un habitant : le Damsier de la Sucoise.
- Des résultats déjà visibles.

ZOOM SUR UN « HABITANT »
Le Damsier de la Sucoise

Je suis un papillon de couleur marron dont les ailes sont ornées d'un motif orange. Sur mes ailes postérieures, une tache et je me nourris de feuilles de différentes plantes. Je passe l'hiver dans un cocon tissé sur une feuille à l'abri d'un insecte. Avec l'arrivée de l'automne, je me dirige et pars à la recherche de nourriture. Pendant cette période, je suis différente pour devenir une chenille toute noire de 35 mm de longueur.

À l'arrivée du printemps, je me réveille sous une feuille d'une plante haute, sous la forme d'une chenille. Deux semaines plus tard environ, je deviens un papillon adulte. On ne peut le trouver en France sous cette forme que pendant quelques semaines, de mai-juin à juillet. De préférence, on se trouve dans les hautes vallées, surtout des lieux à proximité de zones de reproduction. Je ne me reproduit qu'une fois par an et ce chiffre que ma population est très sensible.

Une autre année, j'ai été et continuer la biodiversité, différentes techniques ont été étudiées : 1) permettant que les hautes vallées (hors l'habitat) ou une coupe de la végétation en évitant le maïs ou soient des milieux qui ont bien fonctionné dans d'autres régions.

DES RÉSULTATS DÉJÀ VISIBLES

Une des plantes habituelles du Damsier de la Sucoise, le Satureja des Alpes, est assez répandue dans les zones humides du Massif central (vallées, les hautes vallées, vallées sèches à leur bonne gestion, ont pour conséquence d'attirer les plantes et de supprimer ainsi toute chance de déclin du cycle de reproduction de papillon.

Une des mesures agro-écologiques dans le cadre de Natura 2000 vise à mettre en défens (c'est-à-dire ne pas travailler) des secteurs de parcelles - les parties non fauchées dans différents d'une année sur l'autre pour ne pas perturber l'activité agricole.

Dès 2013, les habitants ont été impliqués dans ce type d'action. On leur a fait visiter le terrain relatif au site par le Conservatoire des Espaces Naturels, quelle ne fut que la surprise des naturalistes d'observer la présence de cette espèce dans les lieux que on avait dit être de l'habitat de la Sucoise en plein développement ! Sans la contractualisation de cette mesure, la survie de la grande majorité de la chenille et le cocon de chenille à l'année ne se développer.

PLUS D'INFO, DES QUESTIONS ?
Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup - Hôtel de la commune
33700 Saint-Etienne-de-Frenais, Tel : 04 67 50 11 66 - Mail : cc@cggrandpicsaintloup.fr

Natura 2000 - Pic Saint-Loup - Lettre d'information - décembre 2013

RAPPEL SUR LE PLAN D'ACTIONS

13 mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)

- Une MAET est une démarche volontaire.
- Elle peut être soutenue par un exploitant agricole.
- Elle est signée sur des parcelles inscrites à la politique agricole commune dans le périmètre du plan agro-environnemental.
- Elle est conclue pour 5 ans et financée par l'État et l'Europe.

26 contrats Natura 2000 différents

- Un contrat est une démarche volontaire qui peut être soutenue par un propriétaire ou un ayant droit.
- Il est signé sur des parcelles non agricoles inscrites dans le périmètre Natura 2000.
- Il est conclu pour 5 ans et financé par l'État, l'Europe...

9 études pourront être menées

- L'ensemble concerne des études destinées à mieux connaître le site et ses richesses.
- Elles permettent d'évaluer l'état de conservation du site.
- Elles sont financées par des conventions (Etat, Europe) et d'autres financements à rechercher (Agence de l'Eau, Conseil régional...).

6 mesures liées à l'animation et la communication

- L'animateur conduit des actions et les met en œuvre.
- Il assiste le comité de pilotage dans le suivi de la gestion du site.

LES PREMIERES ACTIONS

Premiers contrats agricoles

Par ces mesures contractuelles qui visent à protéger les milieux ou à améliorer les pratiques agricoles, certaines sont opérationnelles destinées aux acteurs du monde agricole.

Ainsi, chaque animateur Natura 2000 a fait pour le territoire dont il est responsable un projet agro-environnemental (PAE), catalogue d'actions à mettre en œuvre. Les agriculteurs impliqués dans le périmètre Natura 2000 pourront s'engager pour la préservation de la biodiversité.

Dès le début du printemps, le Comité de pilotage du Grand Pic Saint-Loup, assisté par le Conservatoire des Espaces Naturels et la Chambre d'Agriculture, a lancé un appel à candidatures auprès des agriculteurs du territoire pour recevoir leur soutien en termes de contractualisation. Les objectifs fixés pour l'année 2013 au PAE étaient : compléter le suivi de la cartographie et des pratiques agricoles. La signature de deux contrats avait été envisagée.

« Les exploitants du territoire se sont montrés particulièrement intéressés... »

C'était sans compter sur l'engagement des exploitants du territoire, qui se sont montrés particulièrement intéressés par la démarche. Parmi les candidats déclarés, trois ont pu être retenus et menés à leur terme, c'est-à-dire la signature de contrats agricoles au 15 mai 2013. Ces trois exploitants, localisés dans la plaine de Landerne et sur le plateau de l'Albion, ont été financés pour 3 ans dans une gestion permettant d'allier pratiques culturales et respect de leur environnement.

Les contrats signés ont pour objectif l'enrichissement des parcelles et l'aide par les gestes pastoraux et le maintien des prairies dans un bon état de conservation.

Sensibilisation des scolaires

Un des objectifs de l'action a été de sensibiliser le grand public - c'est de commencer auprès des scolaires.

Dès le premier mois d'animation, près d'une centaine d'écoles (CE1, CM1 et CM2) de Notre-Dame-de-Londres, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Martin-de-Trévières et Villaloups ont été sensibilisées aux enjeux environnementaux du site Natura 2000 Pic Saint-Loup.

« prendre conscience de la richesse de l'environnement... »

L'objectif de ces séances, qui se sont déroulées au printemps, était de permettre aux jeunes de mieux connaître le territoire de l'environnement qui les entoure, de repérer d'un site et les milieux et de partir à la découverte des espèces patrimoniales présentes autour d'eux.

Tous se sont engagés à l'issue de l'animation à signer la charte de l'Explicite et devenir ainsi « ambassadeur » du site Natura 2000 Pic Saint-Loup.

3 CONTRATS AGRICOLES SIGNÉS EN 2013 SUR 222 HECTARES, SOIT 13% DE LA SURFACE AGRICOLE EXPLOITÉE

3- Suivi de la mise en œuvre du Docob

Annexe 8 : Action expérimentale menés par le CEN LR de dévitalisation des jeunes frênaies

(secteur du Fesc – commune de Mas de Londres) en vue de l'application à plus grande échelle sur le site Pic St Loup dans le cadre de travaux d'ouverture de milieu et de restauration de prairies humides.

Article Midi-Libre :

- « La prairie embellie », 06/10/2012
- « Sauver les orchidées », 10/10/2012

Annexe 9 : Présentation du PAE Pic Saint-Loup en CRAE le 23 octobre 2012

Projet Agro-environnemental 2013 Pic Saint-Loup



CRAE – 23 Octobre 2012



Données synthétiques relatives aux projets

- Enjeu : Biodiversité Natura 2000
- Périmètre : Site d'Intérêt Communautaire « Pic Saint-Loup » - FR 9101389
- Surface : 4 500 ha
- SAU : 1 525 ha
- Durée prévisionnelle : 3 ans
- Opérateur élaboration/animation du Docob : Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL)
- Opérateur MAEt : Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL)
- Organismes associés : Chambre d'agriculture de l'Hérault, OIER SUAMME, CEN LR
- Enjeux retenus : 1705 ha

Objectifs du Projet Agro-environnemental

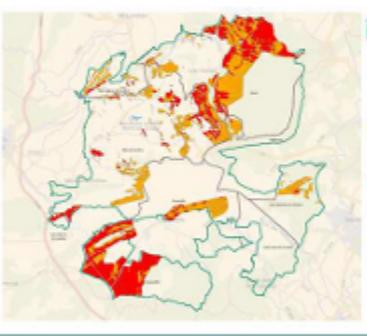
- Maintenir en bon état de conservation ou améliorer l'état de conservation
 - ☐ les habitats naturels d'intérêt communautaire ouverts liés aux activités pastorales
 - ☐ les habitats d'espèces d'intérêt communautaire



OBJECTIF PRIORITAIRE : MAINTIENS DES MILIEUX OUVERTS

Périmètre et objectifs du Projet Agro-environnemental

- Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) les habitats naturels d'intérêt communautaire ouverts liés aux activités pastorales



- 11 érages
- 77% de la SAU en habitat d'I.C.
- 59% des habitats d'I.C. Prioritaires sont exploités

Mesures agro-environnementales proposées pour le territoire

Code mesure	Objetif de la mesure	Cover
UR_PSI_P01	Gestion pastorale	Pâturages sèches
UR_PSI_P02	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture	Landes
UR_PSI_LA1	Gestion pastorale	Landes
UR_PSI_LA2	Gestion pastorale et maintien de l'ouverture	Landes fermées
UR_PSI_LF1	Nouveaux usages du milieu et Gestion pastorale	Landes fermées
UR_PSI_PN1	Gestion pastorale et limitation de la fertilisation	Prairies naturelles pâturées
UR_PSI_PN2	Gestion pastorale et absence de fertilisation	Prairies naturelles pâturées
UR_PSI_PA1	Gestion pastorale et limitation de la fertilisation	Prairies artificielles pâturées
UR_PSI_PA2	Gestion pastorale et absence de fertilisation	Prairies artificielles pâturées
UR_PSI_PF1	Maintien de la richesse floristique	Prairies naturelles fauchées
UR_PSI_PF2	Maintien de la richesse floristique et mise en défens	Prairies naturelles fauchées
UR_PSI_PL1	Limitation de la fertilisation	Prairies artificielles fauchées
UR_PSI_PL2	Limitation de la fertilisation et la mise en défens temporaire	Prairies artificielles fauchées

Objectifs de contractualisation

Estimation des surfaces et montants concernés

Acords	N (2012)	N+1 (2013)	N+2 (2014)	Total
Nombre de contrats	2	2	1	5
Nombre de parts	3	2	1	6
Surface contractuelle	200 ha	140 ha	70 ha	410 ha
% objectif total surface à enjeu	12%	8%	4%	24%
Montant contractuel de l'année	150 000€	100 000€	50 000€	300 000€

Annexe 10 : Création d'une mare temporaire (fiche technique produite par le CEN-LR)

Création d'une mare avec deux objectifs :

- vocation pastorale
 - vocation écologique : création de l'habitat mare temporaire méditerranéenne
-

Pour permettre l'accueil d'amphibien et d'une flore amphibie, la mare doit tenir l'eau sur une période de minimum 3 mois. Par ailleurs, cette mare servira de point d'eau pour le pâturage estivale du Patus par les caprins de Mme Pezière. Cette source d'eau permettra d'optimiser la ration alimentaire prélevé par les caprins sur le Patus. En résumé, il faut 3 mois minimum de mise en eau et un assec tardif (juillet serait idéal).

La mare sera positionnée dans l'exutoire de la dépression humide au centre du Patus. Ainsi on optimise les mises en eaux avec un mini bassin versant assez conséquent.
L'étanchéité sera assurée par les argiles naturelles en place.

Description :

- Creusement d'une mare en aval de la prairie humide au centre du « Patus »

Localisation

- Plateau du Patus, Mas de Londres

Surface :

- 194 m²

Période de réalisation :

- octobre 2013.

Coût :

- en régie communauté de communes.

Recommandations techniques pour la création d'une mare écologique

Préambule :

Les recommandations ci-dessous devraient être confirmées in situ.

Caractéristiques de la mare :

Localisation :

Afin d'assurer un bon ensoleillement du plan d'eau, les arbres seront supprimés sur un rayon de 10 m autour de la mare.

Contours et profil :

Forme : elliptique (grand axe = 15,5 m ; petit axe = 16 m)

Surface terrassée : 194 m²

Surface = $[(\pi \times 15.5 \text{ m} \times 16 \text{ m}) / 4]$

Contours : irréguliers

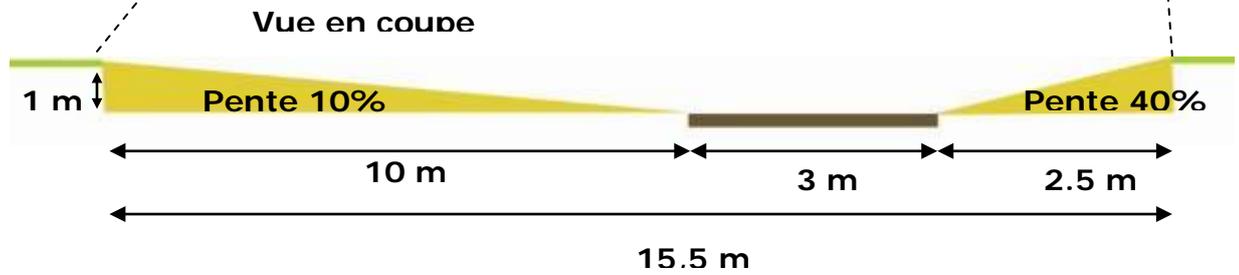
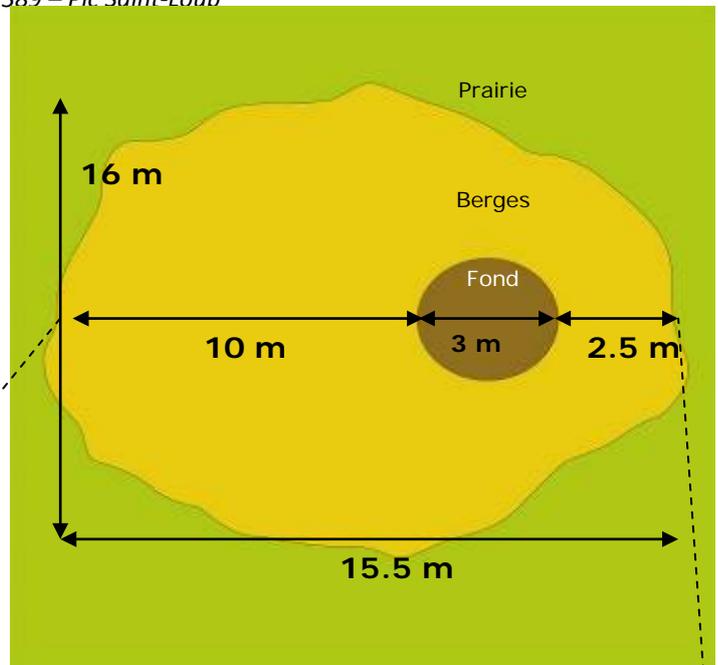
Profondeur max = 1 m

Pentes : de 10% à 40%

Autres recommandations :

- Stockage des matériaux sur le site.
- Pas de plantation d'arbres près de la mare
- Présence d'un expert écologue lors des travaux

SCHEMA DE PRINCIPE



Annexe 11 : Compte rendu du comité de pilotage du 27 septembre 2012



Natura 2000 - Pic Saint Loup
Compte-rendu du Comité de pilotage Animation n°1
27 septembre 2012 – 18h30 à Saint Mathieu de Tréviers
Hôtel de la Communauté de communes du Grand pic Saint Loup



Etaient présents ou représentés :

Membres du Comité de pilotage

Collège des collectivités territoriales

- M. le Président du conseil Général de l'Hérault, excusé, représenté par M. Christian DUPRAZ, Conseiller général du canton des Matelles ;
- M. Alain Poulet, Président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup, excusé, ayant donné pouvoir à Mme Véronique Tempier, Présidente du Syndicat Mixte du SCoT ;
- Mme Monique Petard, Présidente de la CLE du SAGE « Lez, Mosson, étangs Palavasiens », excusée, ayant donné pouvoir à Mme Christiane Roy, Maire de Notre Dame de Londres ;
- M. Pierre Guiraud, Président de la CLE du SAGE « Hérault », excusé, ayant donné pouvoir à M. José Sorolla, Maire de Saint Martin de Londres ;
- M. Franck Tourrel, Maire de Mas de Londres ;
- Mme Christiane Roy, Maire de Notre Dame de Londres ;
- M. José Sorolla, Maire de Saint Martin de Londres ;
- M. Francis Jeanjean, Maire de Valflaunès, excusé ayant donné pouvoir à M. Franck Tourrel, Maire de Mas de Londres ;
- M. Georges Vincent, Président du SMEA du Pic St Loup, excusé, ayant donné pouvoir à Mme Christiane Roy, Maire de Notre Dame de Londres ;

Collège des usagers

- Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault représenté par M. Contreras Robert, Secrétaire général ;
- M. le Président du Syndicat des propriétaires Forestiers sylviculteurs de l'Hérault ;
- M. le Président du Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon représenté par M. Fabien Lépine ;
- M. Le Président des écologistes de l'Euzière représenté par M. Patrick Mayet et Mme E. Aupy ;
- M. Ribouleau, Président d'ASSOPIC, accompagné de Mme Annie Caburet
- M. le Président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre, excusé, représenté

Collège des Services et Etablissements publics de l'Etat

- Mme Nathalie Lamande, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon ;
- M. Fabien Brochiero et Mme Marie Cécile Lyx, Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault ;
- Mr Alain Baret, Vice-président du Centre Régional de la Propriété forestière

Autres personnes présentes

- M. Stéphane Noyer, Directeur Général des Services Techniques, Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup ;

- M. Thierry Alignan, responsable du service Aménagement de l'Espace, Communauté de communes du Grand Pic saint Loup ;
- Mme Aurélie Tibaut, Chargée de mission Natura 2000 pour la ZPS des Hautes garrigues du Montpelliérais, Communauté de communes du Grand Pic saint Loup ;
- M. Sylvain Micola, Chambre d'Agriculture de l'Hérault, ADVAH ;
- Mme Hélène Sosa, Service biodiversité du Conseil Général de l'Hérault ;

Etaient excusés :

- M. Le Sous-Préfet de Lodève ;
- M. Philippe Doutremepuich, Vice-président, Président de la commission Environnement, Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup ;
- M. Jean-Marc Ravaille, Conseiller municipal de la commune de Cazevieille ;

Ordre du Jour :

Approbation du Compte rendu du Copil 4 « élaboration »

- I. Désignation du président du comité de pilotage pour la phase d'animation parmi les élus du site
- II. Désignation de la structure porteuse chargée de l'animation et de la mise en œuvre du Document d'Objectifs
- III. Présentation du programme d'actions de la mise en œuvre du Docob pour la période septembre 2012 - Décembre 2013
 - Présentation du programme d'actions détaillé
 - Présentation du PAE
 - Objectifs de contractualisation
 - Autres actions
- IV. Questions diverses
 - Approbation du règlement intérieur du COPIL
 - Mise à jour des informations « contacts COPIL »



En introduction, et pour finaliser la procédure d'élaboration du Document d'Objectifs, Mme Roy soumet aux membres du comité de pilotage l'approbation du compte rendu du COPIL du 5 juillet dernier.

→ Le Compte rendu du COPIL du 5 juillet 2012 est approuvé à l'unanimité

M. Brochiero, présente les excuses de Monsieur le Sous-Préfet de Lodève qui devait initialement présider le Comité de Pilotage mais qui a été retenu au dernier moment par d'autres obligations. Il indique qu'il assurera donc la présidence de la réunion jusqu'à la désignation du président du comité de pilotage.

Il remercie ensuite Mme Roy, pour son implication et la qualité du travail réalisé depuis 2008 qui a permis d'aboutir à la réalisation d'un document d'objectifs de qualité, approuvé non seulement par les instances, mais également par l'ensemble des acteurs du territoire. M. Contreras, salue également l'implication et le dévouement de Mme Roy dans cette mission.

Avant de procéder à la désignation du nouveau président du Comité de Pilotage, Mme Roy souhaite faire une intervention (Cf. document en annexe).

1. M. Brochiero propose de passer au premier point de l'ordre du jour : **la désignation du nouveau président du Comité de Pilotage**. Même si les textes réglementaires n'évoquent pas la notion de quorum, il précise que les services de l'Etat dans le département de l'Hérault s'attachent à ce que le quorum soit atteint lors de la désignation du président et de la structure porteuse. 10 membres du collège des collectivités territoriales sont présents ou représentés sur les 15 membres qui composent ce collège au sein du comité de pilotage. Le quorum est donc atteint.

Avant de passer à la désignation, Mme LYX présente 2 diapositives rappelant le rôle de chaque instance intervenant dans le cadre de l'animation du Docob et détaillant les articles du code de l'environnement relatif à cette désignation (Cf. diaporama en annexe)

M. Brochiero souhaite ensuite savoir si un ou plusieurs membres du collège des collectivités territoriales souhaitent présenter sa candidature au poste de Président du COPIL. M. Alignan indique que M. le maire de St Jean de Cuculles, absent, a fait savoir qu'il ne serait pas candidat. Mme Roy indique que si aucun autre élu ne se propose, elle présentera sa candidature.

Aucun autre élu ne faisant acte de candidature, M. Brochiero met aux voix la candidature de Mme Roy pour assurer la fonction de Présidente du COPIL.

→ Les membres du collège des collectivités territoriales du Comité de Pilotage, à l'unanimité, désignent Mme Roy, présidente du Comité de Pilotage

M. Brochiero, félicite Mme Roy et lui laisse désormais la présidence du Comité de Pilotage.

2. Mme Roy remercie les élus présents pour leur confiance et propose de passer au point 2 de l'ordre du jour : **la désignation de la structure animatrice**.

Mme LYX présente une diapositive détaillant les articles du code de l'environnement relatif à cette désignation (Cf. diaporama en annexe)

M. Noyer indique que la CCGPSL a fait acte de candidature par délibération du conseil communautaire en date du 24 juillet 2012.

Aucune autre structure ne faisant acte de candidature, Mme Roy met aux voix la candidature de la CCGPSL pour assurer la mission de structure animatrice.

→ Les membres du collège des collectivités territoriales du Comité de Pilotage, à l'unanimité, désignent la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, structure animatrice

3. Mme Roy laisse ensuite la parole à M. Alignan qui présente le plan d'actions détaillé pour la période septembre 2012 / Décembre 2013 (Cf. Diaporama en annexe)

M. Alignan indique que le plan d'actions, travaillé en concertation avec les services de l'Etat pour une période de 16 mois (sept 2012 / déc 2013), est financé à hauteur de 31500 € (dont 80% seront cofinancés par une subvention Europe/Etat). L'animation de ce plan d'actions sera réalisée soit en régie (sans avoir recours au recrutement d'un animateur), soit en faisant appel à des prestataires externes comme pour la réalisation du Projet Agro-Environnemental actuellement en cours de rédaction par le bureau d'études Cercis et la Chambre d'Agriculture. Il précise en effet que la CCGPSL s'est portée candidate pour être opérateur agro-environnemental. Compte tenu des délais relativement courts entre la validation du Docob et la prochaine CRAE qui aura lieu le 23 octobre, le choix a été fait d'axer le PAE sur les mesures en lien avec

les enjeux majeurs du site à savoir le maintien des milieux ouverts. Ainsi 13 mesures ont été ciblées en faveur de l'entretien ou de la restauration des landes et pelouses et du maintien des prairies dans un bon état de conservation. Il indique que la CCGPSL s'est fixée comme objectif de contractualiser avec 2 exploitations agricoles en 2013.

M. Micola indique à ce sujet qu'il a déjà commencé à évoquer cette question avec plusieurs agriculteurs du territoire qui ont participé aux groupes de travail et qu'au moins 2 seraient fortement intéressés pour s'engager dès 2013. M. Brochiero précise que cet élément est plutôt une bonne nouvelle car il permettrait de remplir les objectifs fixés par la CCGPSL.

M. Alignan détaille ensuite les autres actions d'animation prévues au plan d'action avec notamment, l'édition de 3 documents d'information ou encore la mise en place d'interventions dans les écoles des communes concernées par le site. Un suivi de la mise en œuvre du Docob sera également mis en œuvre, tout comme une veille environnementale notamment dans le cadre des portés à connaissance relatifs à l'évaluation des incidences.

Mme Lamande note que ce plan d'actions n'aborde pas la signature de contrats forestiers ou ni-agricole ni forestiers. Elle indique que pour garantir le financement de contrats pour l'année 2013, il sera opportun de déposer les dossiers le plus tôt possible. M. Lepine indique en effet que le CEN, qui est gestionnaire de nombreuses parcelles sur le site, envisageait la signature de contrats. M. Noyer indique que la CCGPSL, et plus généralement les collectivités publiques (qui sont propriétaires de plus de 600 ha sur le site), pouvaient également s'engager dans la signature des contrats, mais qu'il n'était effectivement pas prévu pour cette période de lancer des mesures d'animation en faveur de la signature de contrats, la priorité étant donnée au MAEt.

Concernant les possibilités de signature de chartes, Mme Roy indique qu'aucune action d'animation n'a été prévue étant donné que le site n'est toujours pas classé en ZSC (Zone Spéciale de Conservation). Elle interroge les services de l'état sur le calendrier de modification de classement. Mme Lamande indique qu'elle n'a pas d'éléments précis à pouvoir communiquer. Les dernières demandes de classement transmises au ministère sont toujours en cours de traitement mais le site du Pic Saint Loup n'était pas encore concerné. Elle invite néanmoins Mme Roy à transmettre un courrier pour appuyer sa demande.

→ Les membres du Comité de Pilotage, à l'unanimité, approuvent le plan d'action présenté

4. Mme Roy propose ensuite de passer aux questions diverses.

- Mme Roy propose, dans la continuité du comité de pilotage en phase élaboration, d'approuver un règlement intérieur dont l'objectif sera de définir le mode de fonctionnement du comité de pilotage. Elle propose de s'appuyer sur le règlement approuvé en phase élaboration en adaptant ce dernier aux spécificités de la phase animation. Elle propose ainsi de remplacer toutes les références à « l'élaboration du Docob », par son « animation », d'adapter les éléments relatifs à la concertation et aux groupes de travail et d'ajouter des objectifs en termes de communication. Elle propose également de désigner 1 vice-président au lieu de 2 initialement prévu au règlement précédent.

→ Les membres du Comité de Pilotage, à l'unanimité, approuvent le règlement intérieur proposé

Concernant la désignation du vice-président, Mme Roy souhaite savoir si un élu se porte candidat pour assurer cette fonction. Aucune candidature n'étant déposée, Mme Roy se propose de prendre contact avec

M. Jeanjean et M. Vallon, qui étaient tous deux vice-présidents du comité de pilotage en phase élaboration pour savoir si l'un d'entre eux souhaite prolonger dans cette fonction.

→ Les membres du Comité de Pilotage, à l'unanimité, approuvent cette proposition.

- M. Alignan indique qu'une fiche de renseignement sera jointe au projet de compte rendu afin que la CCGPSL puisse mettre à jour les informations relatives aux membres du comité de pilotage et notamment les coordonnées postales.

20h00 : L'ordre du jour étant épuisé, Mme Roy clôt la séance en remerciant les participants.



Site Natura 2000 du Pic Saint Loup
Réunion du 1^{er} Comité de pilotage - animation
FEUILLE DE PRESENCE
 Saint Mathieu de Trévières le 27 septembre 2012

**MEMBRES DU COPIL**

	Organisme	Titre	Signature		Nom	Signature
Collège des collectivités	Conseil Régional du Languedoc - Roussillon	Monsieur le Président		ou son représentant		
	Conseil Général de l'Hérault	Monsieur le Président	EXCUSE	ou son représentant	DUPRAZ Christian	
	Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup	Monsieur le Président	EXCUSE	ou son représentant	pourvoir donné à M. TENPIER	
	C.L.E. du SAGE « Lez, Mosson, étangs palavasiens »	Madame la Présidente	EXCUSEE	ou son représentant	pourvoir donné à M. ROY	
	C.L.E. du SAGE « Hérault »	Monsieur le Président	EXCUSE	ou son représentant	pourvoir donné à M. SOROLUS	
	Mairie CAZEVIEILLE	Monsieur le Maire		ou son représentant	M. RAVALLE Excuse	
	Mairie MAS DE LONDRES	Monsieur le Maire		ou son représentant		
	Mairie NOTRE DAME DE LONDRES	Madame le Maire		ou son représentant		
	Mairie LE ROUET	Monsieur le Maire		ou son représentant		
	Mairie SAINT JEAN DE CUCULLES	Monsieur le Maire		ou son représentant		
	Mairie SAINT MARTIN DE LONDRES	Monsieur le Maire		ou son représentant		
	Mairie SAINT MATHIEU DE TREVIERS	Monsieur le Maire		ou son représentant		
	Collège des usagers	Mairie VALFLAUNES	Monsieur le Maire	EXCUSE	ou son représentant	pourvoir donné à M. TOURREZ
SMEA de la région du Pic Saint Loup		Monsieur le Président	EXCUSE	ou son représentant	pourvoir donné à M. ROY	
SCOT Pic Saint Loup – Haute vallée de l'Hérault		Madame la Présidente		ou son représentant		
Chambre d'agriculture de l'Hérault		Monsieur le Président		ou son représentant		
Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne et Elevage		Monsieur le Président		ou son représentant		
Comité Départemental du Tourisme		Monsieur le Directeur		ou son représentant		
Office du Tourisme du Grand Pic Saint-Loup		Monsieur le Président		ou son représentant		
Chambre de Commerce et de l'Industrie de Montpellier		Monsieur le Président		ou son représentant		
Syndicat du cru « Pic Saint-Loup »		Monsieur le Président		ou son représentant		
Syndicat des Vignerons Coteaux du Languedoc		Monsieur le Président		ou son représentant		
Syndicat des vins de Pays d'Oc		Monsieur le Président		ou son représentant		
A.S.A. des Hautes Garrigues		Madame la Présidente		ou son représentant		
Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault		Monsieur le Président		ou son représentant	Robert CONTRERAS Sébastien Guesne	
Fédération Départementale de la Pêche de l'Hérault	Monsieur le Président		ou son représentant			
Syndicat des propriétaires Forestiers Sylviculteurs de l'Hérault	Monsieur le Président		ou son représentant			

ANNEXE – Intervention de Mme ROY en introduction du COPIL

La démarche d'élaboration du document d'objectif du Site d'Intérêt communautaire PIC SAINT LOUP, porté par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, a été validée par arrêté préfectoral le 27 août dernier. Ce portage par la communauté de communes a traduit la volonté de tous les élus d'intégrer le patrimoine naturel d'intérêt européen et la biodiversité dans les orientations stratégiques du territoire en matière d'aménagement de l'espace, en y associant étroitement l'ensemble des acteurs concernés et notamment la profession agricole mais aussi les associations.

L'implication des participants au sein du comité de pilotage et des groupes thématiques a grandement facilité l'intégration de l'ensemble des préoccupations de développement territorial : le principe de conservation n'est pas une mise sous cloche mais le maintien voire le retour des activités humaines, ayant permis jusqu'alors, la sauvegarde des milieux et de la biodiversité au niveau local.

Le document d'objectif réalisé dans ces conditions, définit les cahiers des charges des mesures contractuelles (mesures agro-environnementales, contrats Natura 2000, Charte Natura 2000) qui peuvent être mises en œuvre pour assurer la préservation concertée des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site.

Comme prévu, ces mesures de gestion seront mises en œuvre de manière volontaire par l'ensemble des usagers (agriculteurs, chasseurs, associations, propriétaires privés ou publics...) et ce, dès 2013. Cet ouvrage a mobilisé beaucoup d'énergie de la part de tous ceux qui ont fait le choix d'être acteurs plutôt que spectateurs en apportant leur contribution dans toutes les instances de discussions, d'échanges et de décision : le Docob aujourd'hui est la synthèse de ce travail considérable entrepris et aussi la concrétisation de la démarche.

Avec l'approbation du document d'objectif par l'Etat, le site Natura 2000 entre maintenant dans une nouvelle phase, celle de la mise en œuvre du plan d'actions et je suis particulièrement heureuse d'avoir participé avec vous tous à la construction de cet outil. La suite évidemment, engage notre responsabilité devant les générations futures afin de transmettre à nos enfants ce site magnifique et un paysage vivant.

Ainsi, la mission que vous m'avez confiée en 2008 est à présent terminée. Dès la finalisation du Docob, j'ai adressé un courrier à mes collègues maires des 8 communes concernées dans lequel j'ai proposé à l'un d'entre eux, d'assurer la Présidence du nouveau comité de pilotage. Dans la même logique, il convient également de doter cette instance de décision d'un vice-président au lieu de deux précédemment, si vous en êtes d'accord.

Je tiens à remercier particulièrement Francis Jeanjean et Jean Vallon d'avoir engagé leur responsabilité à mes côtés pour mettre en scène la biodiversité autour du site « Pic Saint Loup », à un moment du processus où les oppositions étaient encore nombreuses et la restauration de la confiance de la part des acteurs locaux, particulièrement délicate.

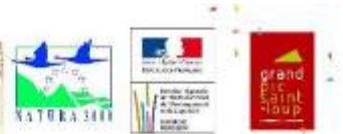
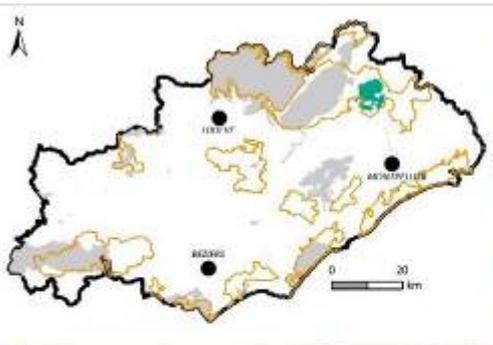
Une nouvelle période s'ouvre maintenant pour le site Pic Saint Loup, et vous le savez bien, au-delà de l'action du Grand Pic Saint Loup, l'implication des élus communaux est déterminante dans l'appropriation et la réussite du programme.

Pour terminer, je forme le souhait que la contractualisation soit au rendez-vous de la mise en place des premières actions et que les collectivités s'y engagent pleinement, dans une logique concertée d'aménagement durable et de développement intégré de notre beau territoire.

5-Suivi de la mise en œuvre du Docob

Annexe 12 : Fiche de synthèse du site Natura 2000

FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000 PIC SAINT LOUP - FR 9101389



DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000
SITE D'INTERET COMMUNAUTAIRE (SIC)
"PIC SAINT LOUP" - FR 9101389

Carte 1 : Localisation du site Natura 2000
"Pic Saint Loup"

- Limites du Site d'Intérêt Communautaire (SIC) "Pic Saint Loup"
- Communes du site Natura 2000
- Autres SIC et Zones Spéciales de Conservation (ZSC) du département
- Zones de Protection Spéciale (ZPS) du département
- Limites du département de l'Hérault



Cette carte fait partie intégrante du document d'objectifs
du site Natura 2000 "Pic Saint Loup" - FR9101389
Projection: Élipsoïde GRS 80, Lambert 93 (RGF 89)

Cartographie : CEROS, juillet 2012

Sources : DREAL LR, SIC, 2012
BD TOPO, Communes, Département, 2010



Site d'Intérêt Communautaire- FR 9101389

Département : Hérault (34)

Surface du site: 4 420 hectares

Opérateur : Communauté de

Communes du Grand Pic Saint Loup

Description du site

Situé à 20 kilomètres au Nord de Montpellier, le site Pic Saint Loup est l'un des 48 sites Natura 2000 du département de l'Hérault. Au cœur des garrigues du montpelliérais, il est marqué par les montagnes du Pic Saint-Loup (658 m) et de l'Hortus (512 m) dressées au milieu de reliefs plus doux du bassin de Londres (170 m) et du plateau de Cazevieille.

D'une superficie de 4 420 hectares, il concerne 8 communes : Cazevieille, Mas de Londres, Notre Dame de Londres, Rouet, Saint Jean de Cuculles, Saint Martin de Londres, Saint Mathieu de Tréviers et Valflaunès.

L'activité humaine, en particulier agricole, est très ancienne sur le site. Marquée par une succession d'abandons et de reprises depuis le Néolithique, elle a façonné le paysage et les groupements végétaux.

Le site présente une mosaïque de milieux alternant entre les grandes étendues de pelouses et de matorrals qui sont les témoins d'un pastoralisme séculaire, les escarpements rocheux, les milieux forestiers et la plaine cultivée.

Les pelouses à Brachypode rameux accueillent une belle diversité d'espèces avec parfois des plantes remarquables comme *Gagea granatelli* / *lacaitae*, protégée au niveau national. Menacées par l'abandon du pastoralisme, elles représentent un fort enjeu en termes de conservation pour le site.

Les falaises du Pic Saint Loup et de l'Hortus rassemblent des espèces végétales d'affinité méditerranéenne à montagnarde et recèlent plusieurs espèces rares et endémiques (*Erodium foetidum*, *Saxifraga cebennensis*, *Hieracium stelligerum*, *Asplenium petrarchae*). Elles s'accompagnent de vastes éboulis caractérisés par la présence du Centranthe de Lecoq et de cavités, notamment la grotte de l'Hortus, favorables à de nombreuses espèces de chauve-souris.

Les milieux forestiers sont principalement représentés par des taillis de chêne vert, notamment dans la partie sud du site marquée par des influences plutôt méditerranéennes, et par des forêts de chêne pubescent dans la partie nord du site sous influence collinéenne. Les plus vieux boisements accueillent plusieurs espèces remarquables telles que la Pivoine officinale, le Lucane cerf-volant et le Grand capricorne.

Enfin, le bassin de Londres offre une diversité d'habitats avec notamment les prairies humides localisées le long des ruisseaux et réputées pour leur diversité faunistique et floristique et pour la présence de plusieurs espèces rares (Dactylorhize d'Occitanie, Sanguisorbe officinale, Damier de la Succise, Diane). Elles offrent un faciès très original avec notamment des espèces d'affinité nordique. Le bassin est également parcouru par le Lamalou, cours d'eau abritant plusieurs espèces d'intérêt communautaire (Barbeau méridional, Blageon, Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure) et dont la qualité de l'eau permet la formation du *cratoneurion* (sources calcaires pétrifiantes). Enfin, les mares temporaires méditerranéennes où se développe la menthe des cerfs ponctuent le paysage.

Le site Natura 2000 du Pic Saint-Loup, réputé dans toute la région pour son paysage exceptionnel est cependant menacé par l'abandon des pratiques pastorales et par la fréquentation croissante, en provenance notamment de l'agglomération montpelliéraine.

Les habitats naturels d'intérêt communautaire du site

Les 17 habitats d'intérêt communautaire et **prioritaire (*)** recensés sont présentés par niveau d'enjeu décroissant sur le site.

Intitulé habitat naturel	Code EUR27	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de <i>Molinio-Holoschoenion</i>	6420	18ha	Moyen à bon	Absence de gestion, colonisation par les Frênes, drainage et déficit des inondations
Mares temporaires méditerranéennes*	3170-2*	<1ha	Moyen	Déficit possible des apports d'eau et possibilités d'inondation
Prairies de fauche de basse altitude (faciès méditerranéen)	6510	21ha	Moyen à bon	Labours, semis fourragers et fertilisation conduisant à la disparition des prairies de fauche traditionnelles
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	-	Bon	Fréquentation excessive du milieu souterrain
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)*	7220*	600m de cours d'eau concernés	Bon	Pollutions ponctuelles, captages (?)
Pelouses à Brachypode rameux - Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-brachypodietea*	6220*	184 ha (582 ha en mosaïque)	Moyen à bon	Colonisation par les arbustes constitutifs de la garrigue à Buis
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130-22	12 ha (249 ha en mosaïque)	Moyen à bon	Perturbations localisées sur les pieds de pente. Evolution de la végétation vers la chênaie verte
Pentes rocheuses calcaire avec végétation chasmophytique	8210	15 ha (32 ha en mosaïque)	Bon	Colonisation par les ligneux des zones peu escarpées Dégradation sur les sites d'escalade
Pelouses à Brachypode de Phénicie - Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-brachypodietea*	6220*	184 ha (582 ha en mosaïque)	Moyen à bon	Absence de gestion et labours pour installer des cultures
Pelouses à Brome érigé (Mesobromion) - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumissement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	6210*	54ha	Moyen	Colonisation par les arbustes constitutifs de la garrigue à Genévrier commun et Buis Assèchement des faciès humides les plus intéressants
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i>	3260	20,5ha (Lamalou)	Moyen à bon	Ponctuellement dégradé et aménagé
Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	5210	120 ha (555 ha en mosaïque)	Bon	Aucune menace particulière
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340	1206 ha (1710 ha en mosaïque)	Bon	Aucune
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	3140	<1 ha	Bon	Aucune identifiée
Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i>	3290	8,6 ha	Bon	Ponctuellement dégradé
Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	3280	<1ha	Bon	Ponctuellement dégradé
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0	39 ha (64 ha en mosaïque)	Modéré	Baisse des niveaux phréatiques et coupes éventuelles
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du Alysson-Sedion albi	6110*	<0,5 ha	Bon	Aucune

Les espèces d'intérêt communautaire du site

Les 14 espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat recensées sont présentées par niveau d'enjeu décroissant sur le site.

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i>)	1138	Faible population sur le Lamalou	Défavorable	Dégradation/artificialisation des berges et de la végétation rivulaire, mise en place de seuils/barrages, départ important de MES Fréquentation du Lamalou Espèces exotiques, écrevisses...
Murin de Capaccini (<i>Myotis capaccinii</i>)	1316	6 individus dans la Grotte de l'Hortus, mention de 1996	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus
Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	1305	30 individus en reproduction (Grotte de l'Hortus)	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	1310	Transit dans la grotte de l'Hortus	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus
Blageon (<i>Telestes souffia</i>)	1131	Faible population sur le Lamalou	Défavorable	Barrages/seuils, captages, dégradation rivulaires, espèces exotiques introduites, Ecrevisses...
Petit murin (<i>Myotis blythii</i>)	1307	Rare sur le site (quelques individus dans la Grotte de l'Hortus)	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus Transformation des prairies de fauche
Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	1065	Données sur prairies humides et de fauche du Patus et du Fesq – stations localisées	Moyen	Drainage, abandon fauche, fertilisation, semis et labours
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	1304	4 individus (Grotte de l'Hortus) / 2 individus isolés sur le reste du site	Défavorable	Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti Vermifuge du bétail avec produits toxiques
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	1303	3 sites d'observation	Défavorable	Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti
Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)	1044	Données entre la source du Lamalou et la plaine de Biranques	Bon	Baisse possible de la régularité des écoulements
Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	1041		?	Baisse possible de la régularité des écoulements Coupes de ripisylve
Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	1088	Peu de données – espèce présente dans les massifs forestiers à vieux Chênes pubescents	Bon	Coupes forestières, incendies
Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	1321	-	?	Aucune pour l'instant
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	1083	Peu de données – espèce présente sur le causse de l'Hortus et les ripisylves du Lamalou	?, a priori bon	Coupes forestières, incendies

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs opérationnels	Actions préconisées
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-brachypodietea</i> (*6220), Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (6210), Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles (*6110), Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i> (5210), Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes des <i>Molinio-Holoschoenion</i> (6420), Prairies de fauche de basse altitude (6510)	OUV - Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) les habitats naturels d'intérêt communautaire liés aux milieux ouverts	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretien des pelouses et landes par la gestion pastorale et/ou l'entretien mécanique ➤ Maintenir les pelouses et landes par un brûlage dirigé ➤ Restaurer les pelouses et les landes par l'ouverture des landes fermées et la gestion pastorale ➤ Maintenir les prairies dans un bon état de conservation
Diane, Damier de la Succise, Petit murin		
Grottes non exploitées par le tourisme (8310), Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210), Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles (8130), Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso-Sedion albi</i> (6110*), Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> (3290), Rivières des étages planitiaire à montagnard (3260), Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> (3280), Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> (92A0), Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i> (9340), Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i> (3140), Mares temporaires méditerranéennes (3170*)	HAB - Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) les autres habitats naturels d'intérêt communautaire notamment ceux liés aux zones humides et aux milieux rocheux ainsi que les habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mener des travaux de mise en défens d'habitats rocheux d'intérêt communautaire ➤ Réduire l'impact de la fréquentation sur certains habitats d'intérêt communautaire fragiles ➤ Maintenir les mares d'intérêt communautaire ➤ Entretien ou restaurer les ripisylves, la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles ➤ Restaurer les habitats des poissons d'intérêt communautaire ➤ Maintenir, entretenir et restaurer les haies ➤ Créer ou rétablir des clairières ➤ Favoriser le développement de bois sénescents
Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Minioptère de Schreibers, Petit murin, Murin de Capaccini, Murin à oreilles échancrées, Barbeau méridional, Blageon, Lucane cerf-volant, Grand capricorne		
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>) (*7220)	ACT - Soutenir les modes d'exploitation les plus favorables à l'expression des bons états de conservation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang des vignes ➤ Mise en place de la lutte biologique dans les vignes ➤ Conversion ou maintien de l'agriculture biologique ➤ Limitation de la fertilisation dans les grandes cultures
Barbeau méridional, Blageon, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Rhinolophe euryale, Minioptère de Schreibers, Petit murin, Murin de Capaccini, Murin à oreilles échancrées		
Sources pétrifiantes avec formations de travertins (7220*), Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes des <i>Molinio-Holoschoenion</i> (6420), Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i> (3140), Mares temporaires méditerranéennes (3170*), Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (*6210), Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210)	ETUD - Assurer le suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et améliorer le cas échéant les connaissances de ces habitats et espèces	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser un diagnostic du cours d'eau du Lamalou ➤ Etudier le fonctionnement hydraulique de la plaine Réaliser un suivi scientifique des populations de poissons et des espèces invasives ➤ Caractériser précisément les pelouses à Brome érigé Réaliser un suivi des populations de chauves-souris sur la grotte de l'Hortus ➤ Réaliser un suivi de la végétation chasmophytique des falaises calcaires ➤ ...
Barbeau méridional, Blageon, Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Minioptère de Schreibers, Petit murin, Murin de Capaccini, Murin à oreilles échancrées, Damier de la Succise, Agrion de Mercure, Lucane cerf-volant, Grand capricorne		

Tous les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site	ANIM - Mettre en œuvre le Docob, informer et sensibiliser les acteurs à la préservation et au respect des enjeux écologiques du site Natura 2000 "Pic St-Loup"	<ul style="list-style-type: none">➤ Mettre en place des panneaux d'information du grand public➤ Mettre en œuvre les mesures contractuelles et la charte Natura 2000➤ Informer, communiquer et sensibiliser les élus et le grand public➤ Suivre la mise en œuvre, évaluer et mettre à jour le Docob➤ Réaliser une veille environnementale➤ Animer trois groupes de travail : foncière << A >>Lamalou » et « « Gestion concertée des activités sportives et de loisirs » >>
--	--	---

Pour en savoir plus :

Contact : Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
Hôtel de la Communauté, 25 Allée de l'Espérance
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières
Tel : 04.67.55.17.00 / Fax : 04.67.55.17.01. / Mail : grandpicsaintloup@ccgpsl.fr

Sources d'information :

Portail Natura 2000 : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>
Site du MEDDE: www.developpement-durable.gouv.fr
Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr
Site de la DDTM34 : <http://www.herault.equipement.gouv.fr/>
Site de l'opérateur : <http://www.cc-grandpicsaintloup.fr/>

Atlas cartographique

